

Automne 2018

Kinés mobilisés

Votre kiné se mobilise pour :

- ✓ Que la qualité des soins qui vous sont délivrés soit préservée
- ✓ Que vos soins soient réalisés par des professionnels de santé
- ✓ Que les conditions d'exercice des kinés à l'hôpital soient améliorées
- ✓ Avoir une rémunération juste qui permette une charge de travail compatible avec des soins de qualité
- ✓ Pouvoir vous recevoir directement sans prescription médicale
- ✓ Que la kinésithérapie devienne universitaire et que des moyens soient alloués à la recherche en kinésithérapie



ALIZÉ
MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES
LIBÉRAUX - SALARIÉS